

Présents :

- pour la FSU : Laurent Picard et Patrick Soldat (SNES), Pierre Brezot et Catherine Desliens (SNUipp)
- pour l'AEFE : M. Verges, Secrétaire général adjoint - Mme Beltran, Chef de service gestion et pilotage de la masse salariale - M. Baronnet son adjoint

Révision des montants ISVL au 1er avril 2019

Pour rappel :

→ [notre article sur les montants actualisés de l'ISVL](#)

→ [notre article sur les calculs et évolutions de l'ISVL](#)

L'enveloppe globale pour le barème du second trimestre 2019 bénéficiera d'une légère augmentation (+300 000 €) suite aux répercussions des taux de change, avec un montant global de l'enveloppe de 49M€.

Les discussions de ce GT s'appuient sur les données transmises par le MEAE sur les tendances et l'évolution des taux de change / prix (en fourchettes de pourcentage) par pays.

En fonction des remontées des organisations syndicales et de celles transmises par les secteurs géographiques, des pays sont "favorisés" ou "protégés" par rapport à cette évolution (ISVL inférieure au montant théorique, situation locale particulière, évolution sensible d'autres critères, hausse prévue sur 2019 mais tendance à la baisse ce trimestre,...)

Cinq pays sont ainsi retenus pour être favorisés sur ce barème d'avril, ce sont :

- la Tunisie annulation de la baisse prévue (0% au lieu de -4%)
- le Mexique annulation de la baisse prévue (0% au lieu de -2,5%)
- le Portugal (Lisbonne + 5% et Porto +2%),
- le Togo (+5%)
- le Tchad (+5%)

Ces évolutions positives se répercutent sur l'ensemble de l'enveloppe : elles sont compensées par une limitation des hausses initialement prévues sur les pays dont la tendance annuelle est à la baisse. Parmi ces pays, certains sont proposés pour bénéficier d'une protection et éviter cette baisse :

- Algérie, Brésil, Corée, République Démocratique du Congo, Russie.

Divers

L'évolution des tarifs **MGEN** et ses conséquences sur les cotisations des agents ont été à nouveau soulignées pour plusieurs pays. Cette évolution a été prise en compte dans le barème ISVL de janvier, ainsi que pour certains cas particuliers à ce GT.

La FSU souligne par ailleurs un **manque d'information locale** par les administrations auprès des personnels pour expliquer les évolutions de l'ISVL.

L'AEFE dit que cette question est abordée lors des séminaires de chefs d'établissement.